



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

Soutien départemental au Salon de la création-reprise d'entreprises "Créer sa boîte en Alsace"

Rapport n° CP/2011/788

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière du Département à hauteur de 5.000 € au titre de l'organisation du 1er salon de la création-reprise d'entreprises 'Créer sa boîte en Alsace'.

La Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin (CCISBR) organisent conjointement le 14 novembre 2011 le premier Salon de la création-reprise d'entreprise intitulé « Créer sa boîte en Alsace ». Cette manifestation se déroulera au Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG. Elle est organisée dans le cadre de la Semaine de l'Entrepreneur Européen.

L'objectif de la manifestation est d'accueillir en un même lieu les créateurs et repreneurs d'entreprises mais aussi les dirigeants d'entreprises qui recherchent les solutions les plus adaptées à leur développement ou à la cession de leur activité.

Le salon se composera de 9 pôles :

- Aides financières et cautionnement
- Banques, assurances et capital investissement
- Conseil et accompagnement
- Corporations et fédérations
- Institutionnels
- Hébergement
- Prestations aux entreprises
- Protection sociale
- Economie numérique

Les visiteurs pourront également prendre part, tout au long de la journée, à des conférences et micro-ateliers.

Le budget global de la manifestation s'élève à 156.435 € et se décompose comme suit :

Dépenses HT

Communication : 49.406 €

Imprimeur : 2.811 €

Location PMC : 43.466 €

Charges administratives : 51.817 €

Réception : 5.235 €

TOTAL : 156.435 €

Recettes

Organisateurs : 33.717 €

Exposants : 72.250 €

Communication payante : 16.300 €

Refacturation : 9.168 €

Subventions : 25.000 €

dont CG67 : 5.000 €
dont CUS : 10.000 €
dont Région Alsace : 10.000 €
TOTAL : 156.435 €

A noter qu'un stand est gracieusement mis à disposition du Conseil Général du Bas-Rhin lors du salon. Le Service Insertion et Emploi sera présent au titre du RSA et l'ADIRA présentera aux porteurs de projets ses possibilités d'accompagnement.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa dernière réunion, s'est prononcée favorablement sur une participation départementale à hauteur de 5.000 € en faveur de la Chambre de Métiers d'Alsace au titre de l'organisation du 1^{er} salon de la création-reprise d'entreprise intitulé « Créer sa boîte en Alsace ».

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputés sur l'enveloppe « Manifestations diverses » dont la situation est donnée ci-dessous :

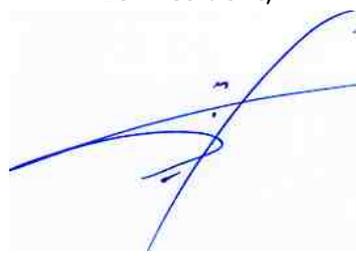
| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 17593 | 65-6574-91 | 35 000,00 € | 5 000,00 € | 5 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide d'attribuer une subvention de 5.000 € à la Chambre de Métiers d'Alsace au titre de la participation départementale à l'organisation du 1er salon de la création-reprise d'entreprise intitulé « Créer sa boîte en Alsace » qui se déroulera le 14 novembre 2011 à STRASBOURG. La subvention départementale sera versée en une fois sur présentation d'un bilan de l'opération.

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL